



Application Gossip: "Elle va se suicider si ça continue, mort de rire"

© 04/06/2015 à 11h42 Mis à jour le 04/06/2015 à 15h23



TEMOIGNAGE – L'application Gossip, actuellement suspendue, permet d'échanger des potins de manière anonyme. Une nouvelle forme de harcèlement entre les mains des lycéens, qui peuvent s'y adonner en toute impunité. BFMTV a recueilli le témoignage de Katia, une mère de famille dont la fille en a fait les frais.

C'est la nouvelle application qui fait fureur dans les écoles: Gossip ("potin", en français). Comme son nom l'indique, Gossip permet d'échanger de manière totalement anonyme des ragots sous forme de textes, de photos, de vidéos, le tout accompagné de l'identification de la personne visée. Une lycéenne a accepté d'en montrer le fonctionnement à BFMTV:

"En fait, on a juste à mettre le prénom, par exemple, d'une personne dans le lycée, et puis on peut l'insulter", raconte-t-elle. "Sur son apparence physique, sur ce qu'elle a pu faire en soirée, etc. Ca dit des trucs un peu violents, quoi. Ca parle aussi de la sexualité des jeunes".

Katia envisage de porter plainte

C'est une nouvelle forme de harcèlement entre les mains des lycéens, qui peuvent s'y adonner en toute impunité. La fille de Katia en a fait les frais dans son école: injures, diffamation... Autant de messages anonymes que la mère de famille dénonce, en les lisant devant la caméra de BFMTV:

"'Tu saoules tout le monde'; 'Va refaire tes cheveux'; 'Lena pleure parce qu'elle en a marre d'être blanche comme un mur'; 'Lena est horrible, en fait. C'est pas une rumeur, tout le monde le sait'. 'Lena, elle va se suicider si ça continue, mort de rire'. Avec un bonhomme qui rigole", se désole Katia, qui envisage de porter plainte.

Le risque est pénal pour la Française qui a lancé Gossip

Gossip, c'est une Française qui l'a lancée, inspirée par l'application américaine, qui a pourtant fermé et dont la conceptrice risque gros. En France aussi, la loi est sévère.

"Le risque est pénal, sur le terrain de l'injure et de la diffamation, avec des peines de prison et d'amende", précise à BFMTV Julie Jacob, avocate spécialisée dans les nouvelles technologies. "Et évidemment, ce sont des peines qui sont susceptibles d'être aggravées en cas de diffusion d'images d'enfants mineurs, dans des conditions qui sont susceptibles d'être considérées comme de la pornographie. Et donc là, on est sur des peines de prison ferme, sur des amendes pécuniaires".

La créatrice de Gossip a temporairement suspendu l'application pour mieux gérer la modération. Mais à raison de 10.000 téléchargements par jour, depuis plusieurs semaines déjà, le mal est fait.

Par C. P. avec Julien Migaud-Muller

Source : <http://www.bfmtv.com/societe/application-gossip-elle-va-se-suicider-si-ca-continue-mort-de-rire-892241.html>

Tandis que nous avons la possibilité d'orienter autrement nos citoyens et notamment les plus jeunes, d'encourager le meilleur de chacun pour envisager une vie collective dans un contexte de diversité ethnique, religieuse et sociale et que les enjeux de la paix sociale sont déterminants dans un contexte économique fragile, l'application Gossip apparaît comme une aberration, une irresponsabilité totale face aux incitations à des comportements encourageants critiques, jugements abusifs, voire harcèlements.

Gossip et nos valeurs républicaines ?

Enfin, après l'incitation à la violence, à la déresponsabilisation et au rejet d'autrui, avec de telles applications nous ne manifestons nullement nos valeurs républicaines. Nous comprenons avec la liberté, anarchie et faire tout ce que l'on veut, ce qui est tout simplement incompatible avec une vie en communauté à plus de 63 millions d'individus.

Ce qui se traduit par redéfinir ce que nous entendons par liberté : définition, critères limites et comportements associés. Gossip va à l'encontre de l'égalité et de la fraternité. La fraternité sous-entend le respect d'autrui, la bienveillance, l'entraide, la coopération qui reposent sur l'égalité que nous pourrions comprendre aujourd'hui comme l'équivalence d'humanité, c'est-à-dire reconnaître à chacun sa qualité intrinsèque.

Nous voyons bien l'importance de redéfinir vos valeurs, ce qui signifie un véritable pilotage, qu'elles deviennent un projet politique à part entière porté par nos gouvernants et co-développé avec les citoyens. Les assassinats du 7 janvier 2015 étaient l'occasion rêvée pour fédérer la nation autour de nos valeurs à commencer par la fraternité. Un référendum aurait été tout à fait adapté afin de mobiliser la population française autour des valeurs de la République et trouver les modalités de les incarner à tous les niveaux de la société.

Laisser faire l'application Gossip au prétexte d'une liberté d'expression (discutable et abusive) démontre de choix de société dont nous allons payer les conséquences. Il est plus coûteux d'endiguer la violence que de répandre la non-violence, mais ce sont des choix politiques d'orientation de la société. Au vu de la complexité croissante de notre société, il est grand temps d'associer les citoyens dans le pilotage quotidien de notre pays.

Source : <http://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/cercle-133924-gossip-lapplication-qui-nous-renseigne-sur-notre-niveau-de-conscience-1128006.php?x7ORkgPMtLz2B8eL.99>

Boom de l'application Gossip: "Ça me fait rire tant qu'il n'y a rien sur moi"

Plusieurs syndicats lycéens réclament l'interdiction de Gossip, une application qui consiste à échanger des potins de manière anonyme. Ils affirment que cette plateforme a induit un climat malsain dans plusieurs établissements scolaires et qu'elle favorise le harcèlement. Reportage au lycée Jacques Prévert de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine).

Commérages, rumeurs, ragots postés de manière anonyme en 140 caractères et lisible pendant seulement 10 secondes, possibilité de lire ceux postés par vos contacts ou ceux postés à leur sujet... Tel est le concept de l'application Gossip (potin en anglais). Une application qui fait fureur

chez les adolescents. Lancée début mai, elle a été téléchargée près de 10 000 fois par jour depuis. Mais depuis mardi plusieurs syndicats lycéens réclament son interdiction, ils affirment que cette plateforme a créé un climat malsain dans plusieurs établissements scolaires et qu'elle favorise le harcèlement.

"Moi, on a dit que je sortais avec Nathanaël"

Car bien souvent, les rumeurs sont à caractère sexuel ou insultant comme a pu le constater RMC au lycée Jacques Prévert de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine). "Elle, elle a couché avec lui"; "Elle a couché avec la moitié de Boulogne"; "Moi, on a dit que je sortais avec Nathanaël", peut-on entendre à la sortie de l'établissement en évoquant l'application. Julien a par exemple lancé une rumeur sur une fille de sa classe: "J'ai dit qu'elle avait tourné dans un film pour Jacquie et Michel (site de porno amateur, ndlr)".

Un message posté anonymement mais qu'il assume difficilement en public, même si ça en fait rire certains. "Moi j'ai pu lire des trucs comme quoi untel avait des amis grâce à son argent, des insultes sur les physiques, etc. Mais, honnêtement moi ça me fait rire. Ce n'est pas très gentil c'est vrai mais tant qu'il n'y a rien sur moi", assure Yasmina, élève en terminale.

"C'est une application à problèmes"

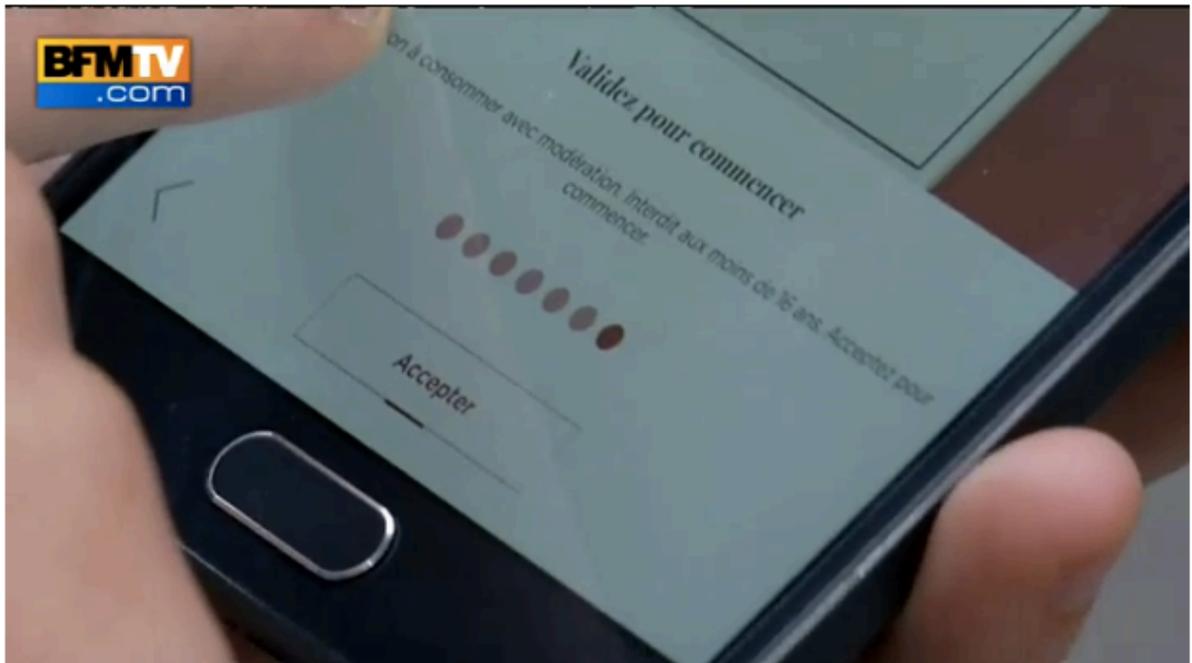
En revanche, pour les victimes, la situation est parfois compliquée à gérer. C'est le cas par exemple de Juliette. "Sur moi, il y a eu des propos homophobes. C'est blessant. Je n'ai pas trouvé ça drôle du tout. Il faut que je prenne un rendez-vous pour pouvoir aller porter plainte", indique-t-elle. Elise, élève de terminale, a, pour sa part, refusé de télécharger cette application: "Personnellement, ça me fait peur parce que les gens de nos jours se fient trop aux rumeurs. Pour moi, c'est une application à problèmes. Elle peut détruire une personne. Il vaut mieux ne pas l'avoir".

Si Gossip séduit une majorité d'adolescents, les enseignants, eux, s'inquiètent. "C'est un fléau dans la mesure où cela instaure un climat malsain dans les établissements, estime Eliott Nouaille, président du syndicat général des lycéens. C'est drôle pour ceux qui sont derrière l'écran et ne vont pas se faire insulter. Mais il s'agit là d'attaques qui peuvent, parfois, conduire les élèves à ne plus venir en cours comme on a déjà pu le constater". Si pour l'heure, de manière temporaire, Gossip n'est plus accessible, les syndicats appellent le gouvernement à interdire une bonne fois pour toute cette application en France.

Source : <http://rmc.bfmtv.com/emission/boom-de-l-application-gossip-ca-me-fait-rire-tant-qu-il-n-y-a-rien-sur-moi-891876.html>

Gossip, l'appli controversée des fausses rumeurs, rouvre

© 09/06/2015 à 17h09 Mis à jour le 10/06/2015 à 10h56



Un simple avertissement est-il suffisant pour juguler les effets pervers de l'application de colportage de rumeurs Gossip? Certainement pas, répond un syndicat lycéen qui plaide pour son interdiction pure et simple. Le ministère de l'Education nationale appelle de son côté les recteurs d'académie à rapporter à la justice les propos les plus injurieux ou diffamatoires.

Gossip, l'appli aux fausses rumeurs, favorise-t-elle le harcèlement scolaire? Après avoir provoqué la polémique début juin et une suspension de quelques jours, elle a été relancée en début de semaine, suscitant la colère d'un syndicat lycéen qui réclame toujours son interdiction. "Suite à la réouverture de l'application Gossip, la FIDL tient à en dénoncer l'imposture" et "souhaite toujours voir cette application, qui incite à la diffamation et au harcèlement, disparaître de la circulation", indique le syndicat lycéen dans un communiqué.

Gossip propose aux utilisateurs de poster anonymement une rumeur via un texte de maximum 140 signes ou une photo/vidéo, concernant l'un de leurs contacts (Facebook ou du répertoire téléphonique). Les ragots publiés sont éphémères puisqu'ils n'apparaissent que dix secondes sur la page des utilisateurs, une fois que ceux-ci ont cliqué sur la notification de nouveau message.

Un avertissement, comme un pied de nez aux critiques

La nouvelle version de Gossip demande aux utilisateurs de cocher une case au lancement de l'appli "A consommer avec modération. Interdit aux moins de 16 ans. Accepter pour commencer".

Une mesure insuffisante pour la FIDL qui estime que "la créatrice de l'application joue sur les mots et refuse d'accepter que le problème vienne bel et bien de son application".

La ministre de l'Education nationale avait également appelé à "une extrême vigilance sur la teneur des messages qui seraient mis en ligne" sur Gossip, demandant aux recteurs d'académie, avec l'aide des chefs d'établissement des lycées et collèges, de signaler aux procureurs de la République "tous propos injurieux ou diffamatoires proférés à l'encontre d'élèves ou de personnels". Selon elle, "la réouverture de cette application pourrait venir affecter un climat serein au sein des établissements".

Par la rédaction avec AFP et Rym Bey, Antoine Pollez

Source : <http://www.bfmtv.com/societe/gossip-l-appli-controversee-des-fausses-rumeurs-rouvre-893408.html>